

Compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2021-2022

Le mardi 18 octobre 2021 dans la salle de CM2

Présents :

Parents : MMES Portafaix, Garcin, Vasseur, Peyrache, Gonçalves, Chaudier, Coquet-Bouchet, Jaraczewski, Piedfort

Professeurs : Brujas C, Sabatier I, Garnier C, Escoffier V, Berthasson W, Majesté-Labourdenne C, Beyssac C, Montméa M, Decoeur T, Maleysson C, Ricou A, Mataffiri S

Mairie : Bonnefoy C

Excusés : M Girodet, Mmes Machabert et Pacalon, Mmes Mok, Casagrande, Grandouillet et Grail.

1° APPROBATION COMPTE-RENDU 3° CONSEIL 2020-21

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2° RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance et le taux de participation est de 69%. C'est un record !

3° VOTE DE LA CHARTE INTERNET

La charte internet a été présentée aux membres du conseil. Elle sera signée par le maire.

Un abonnement à un Espace Numérique de Travail a été souscrit à l'occasion du plan de relance numérique. Il s'agit de l'ENT ONE. Il sera mis en service progressivement dans les classes à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint. Une charte d'utilisation est présentée aux membres du conseil d'école. Elle sera donnée à tous les parents d'élèves.

4° BILAN RENTREE 2021

- Organisation pédagogique au 18-10-2021

ENSEIGNANTS	PS1	PS2	MS	GS	Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Elèm.	Total
sandrine mataffiri	13	11			24						0	24
sabatier isabelle		16	7		23						0	23
véronique escoffier			7	17	24						0	24
pacalon maryline			10	13	23						0	23
Machabert Muriel					0	19					19	19
Decoeur Thomas/caroline Rivoire					0	19					19	19
cécile brujas					0		25				23	23
majesté-labourdenne céline					0		12	9			21	20
montméa murielle					0			24			24	24
céline garnier					0				24		24	24
Beyssac corinne					0				8	12	20	20
Berthasson Willy / Ricou Alain					0					26	26	26
Total (hors TR)	13	27	24	30	94	38	37	33	32	38	178	272

- **Prévision d'effectifs 2021**

Les prévisions d'effectifs laissent supposer une baisse car il y a un écart entre les CM2 qui partent et les GS qui arrivent en CP. Par ailleurs, il y a eu peu de naissances en 2019. Les prévisions d'effectifs seront envoyées à la rentrée des vacances de la Toussaint et la carte scolaire est étudiée en février.

- **Personnel**

Nous avons accueilli une nouvelle enseignante cette année, Caroline Rivoire qui travaille le lundi dans la classe de Thomas Decoeur en CP. Cassandra occupe un poste d'ASTEM en maternelle. Nous accueillons depuis le 01 octobre Elodie Viillard en service civique. Nous en accueillerons une deuxième le 8 novembre, il s'agit de Faustine Roux. Nous avons toujours deux AESH sur l'école. Mais Christelle Teyssier a été appelée sur une autre école pour les lundis et mardis. Cette mutation est indépendante de notre volonté. Elle est liée au nombre d'enfants à besoins particuliers. Mme Jousserand remplace donc Mme Teyssier à la garderie du matin et du soir en élémentaire.

Les parents élus souhaitent avoir des précisions sur les absences et les remplacements de professeur. Tout d'abord, la présence d'un remplaçant ne dépend pas du fait que l'absence ait été prévue ou non. Nous devrions en théorie toujours avoir des remplaçants. En pratique cela dépend de la disponibilité de ces derniers. Ils sont tous des professeurs titulaires avec une mission de remplacement. Ils sont rattachés à une circonscription et gérés par l'Inspecteur de l'éducation nationale. Nous pouvons donc vous prévenir à l'avance quand nous avons une absence prévue mais nous ne pouvons pas vous affirmer que nous serons remplacés et encore moins par qui.

En ce qui concerne les absences d'ATSEM, elles sont gérées par la mairie. Il est parfois difficile de trouver du personnel pour remplacer, notamment sur la partie ménage et cantine. Les renouvellements d'arrêts de travail sont aussi plus difficiles à gérer que les arrêts longs.

5° SECURITE

- Exercices incendies et PPMS

L'exercice incendie a été effectué. Les parents demandent que soit expliqué le principe d'un exercice de confinement. Il s'agit de simuler la présence d'un risque majeur à proximité ou dans l'école. Les enfants doivent alors être confinés dans des lieux définis à l'avance et y demeurer en silence jusqu'à la fin de l'exercice. Un tel exercice sera effectué en période 2. Les parents seront prévenus à l'avance. La présentation aux enfants dépend de leur âge.

- Point sur les équipements liés à la mise en place du PPMS

Les travaux ont commencé. Un défaut d'approvisionnement au niveau de l'interrupteur bloque l'avancée du chantier. L'alarme est fonctionnelle mais pas le portail électrique. Une remise de chantier sera faite quand tout sera prêt. Le fonctionnement sera expliqué au directeur.

- Circulation et stationnement

Il a été observé des problèmes de stationnement aux abords de l'école. Un rappel a été fait. Les membres du conseil d'école comptent sur les parents pour faire cet effort indispensable à la sécurité des enfants. Il est interdit de déposer ses enfants sur le passage piéton de la route de Jonzieux.

6° BUDGET

- Compte-rendu OCCE 2020-2021

M Berthasson explique le fonctionnement du budget. Le bilan de la partie coopérative a été envoyé à tous les membres du conseil pour consultation. L'autre partie du budget de fonctionnement est gérée par la mairie qui règle directement les factures.

- Prévisionnel 2021

Les demandes sont sensiblement les mêmes. L'équipe demande une légère augmentation des budgets de fonctionnement les prix de fournitures ayant beaucoup augmentés. M Berthasson demande surtout une revalorisation de l'aide apportée aux voyages scolaires dont les prix ont beaucoup augmenté. Il en profite pour remercier le Sou des écoles sans qui ces projets comme beaucoup d'autres ne seraient pas possibles.

Mme Bonnefoy explique que les demandes sont étudiées successivement par la commission des écoles, puis le conseil d'adjoints et enfin la commission des finances. Ensuite, le budget est voté par le conseil municipal au mois d'avril en général.

7° PROTOCOLE SANITAIRE ET IMPACT SUR LES PROJETS

a. Mise en place du protocole

Nous sommes actuellement au niveau 1. Ce qui signifie concrètement que les élèves ne portent pas le masque et que les règles de brassages sont assouplies. Toutefois, la règle de fermeture d'une classe entière reste en vigueur au premier cas. Il est recommandé d'attendre le retour des vacances de la Toussaint pour brasser à nouveau.

b. Suivi des cas de Covid+ et des cas contacts

Si un élève est positif dans une classe, les parents des autres élèves de cette classe sont automatiquement prévenus et la classe ferme pour 7 jours. Les élèves d'élémentaire doivent se faire tester à J zéro et J+ 7. Le test est obligatoire pour le retour à l'école. Une déclaration sur l'honneur suffit, le résultat du test n'est pas exigé.

8° PROJETS

Le ralentissement de l'épidémie et l'assouplissement du protocole sanitaire nous permet de prévoir davantage de projets.

Intervenant rugby	CE2CM1
Classe piscine	Toutes les classes élémentaire
Spectacle la marchande de mots	Toutes les classes maternelles
Intervenant hand	GS / CP / CE1
Prix des incorruptibles	Du CP au CM2
Intervenante musique comcom	CP / MS et GS
Voyage scolaire	Cycle 3
Ecole de la nature	Cycle2
Blob	CM1
Conseil des délégués/Journal	Ecole élémentaire
E3d	Toute l'école

9° RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE MUNICIPALE

a. Restaurant scolaire

Trois parents parmi les élus sont membres de la commission des affaires scolaires (Mmes Piedfort, Peyrache et Garcin). Mme Bonnefoy les remercie de leur investissement.

Les parents indiquent que le changement de logiciel a été chaotique et regrettent un petit manque de communication. Ils ont encore des questions sur la facturation et notamment lors des absences. Le choix de proposer un portail commun a été fait à la communauté de communes afin de simplifier les démarches des parents tout au long de la vie de leur enfant. Mme Bonnefoy est bien consciente des difficultés qu'ont pu rencontrer les parents pour les inscriptions fin août. Elle rappelle que plusieurs mails ont été envoyés en début et en fin d'été mais que certaines adresses mail de parents étaient incorrectes. Elle ajoute par ailleurs que la formation au nouveau logiciel est intervenue très tard en juin 2021. Par ailleurs, ce logiciel a des failles qui compliquent certaines manipulations.

Elle confirme que tous les repas non-pris seront recrédités et indique qu'il est important de faire un mail à la mairie (avec l'école en copie) lorsque les parents modifient les inscriptions sur le portail.

Sur la qualité et la diversité des repas, elle rappelle le rôle de la commission des menus qui veille à contrôler le contenu des repas.

Il n'y aura pas cette année de repas de Noël sous la forme qu'on a pu connaître mais les enfants qui mangent régulièrement bénéficieront d'un plat amélioré chaque jour de la dernière semaine.

b. Garderie municipale

Le goûter à la garderie du soir en maternelle sera à nouveau autorisé au retour des vacances. Il a été rappelé aux personnes qui effectuent la surveillance que les enfants doivent rester en îlots par classe quand ils sont en intérieur afin de limiter les cas contacts. A noter qu'en cas de grand froid, cette mesure n'est pas possible à tenir pour l'élémentaire. Les enfants restent un moment dans le hall tous ensemble. Le passage aux toilettes est bien entendu autorisé pendant tous les temps de garderie. Le soir Laëtitia Vitali est seule pour la surveillance de la garderie maternelle. La municipalité étudie la possibilité d'aménager les emplois du temps des personnels pour qu'il y ait 2 personnes. Un téléphone portable dédié à la garderie a été mis en service. Vous devrez appeler ou laisser un SMS sur ce numéro pour signaler les retards ou les changements de dernière minute pour la garderie.

10° QUESTIONS DIVERSES

Les parents élus interrogent M Berthasson sur l'organisation de l'accueil en cas de grève. Si moins de 25% d'enseignants sont grévistes, l'école doit assurer l'accueil et la garderie pour les élèves présents sauf si le protocole sanitaire l'interdit. Si plus de 25% d'enseignants sont grévistes c'est la municipalité qui a la charge de cet accueil. Il peut être dans ou en dehors de l'école. Quoiqu'il en soit ces accueils sont réservés aux enfants dont les parents n'ont pas d'autres solutions.